

Réf: Dossier N° 111919

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVORY REAL ESTATE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
NOUVEAU CHU, Lot 2623, Ilot 238

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/05/ 2022 reçus par Me N'GUETTA YVES-LANDRY , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 27/05/ 2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY REAL ESTATE »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en COTE D'IVOIRE :

- Construction, achat, vente, revente de biens immobiliers.

Et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, pourvu qu'elles n'enlèvent en rien le caractère civil de la Société.

En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
NOUVEAU CHU, Lot 2623, Ilot 238

Dirigeant(s) : M BILEY JOSEPH-OLIVIER (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00032 du 01/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23586/GTCA/RC/2022 du 01/06/2022

